

Pour diffusion immédiate  
Le 12 mai 2016

## **Le gouvernement du Yukon appuie le recyclage en modifiant certains règlements**

WHITEHORSE — Le gouvernement du Yukon a adopté de nouveaux règlements visant à améliorer le système de recyclage du territoire, ont annoncé le ministre de l'Environnement, M. Wade Istchenko, et le ministre des Services aux collectivités, M. Currie Dixon.

« Les Yukonnais ont démontré leur engagement et leur volonté de détourner les déchets des sites d'enfouissement en intensifiant leurs efforts de recyclage », a déclaré le ministre de l'Environnement, M. Wade Istchenko. « Notre gouvernement s'est engagé à recycler ainsi qu'à réduire et à réacheminer les déchets. Nous travaillons en collaboration avec nos partenaires pour mettre en œuvre ces changements. »

Les modifications touchent le *Règlement sur les récipients à boisson*, qui prévoit des consignes et des remboursements sur des produits tels que les canettes de boissons gazeuses, les bouteilles de jus et les contenants de boissons alcoolisées, ainsi que le *Règlement concernant les matériaux désignés*, qui prévoit le versement d'une consigne pour certains types de pneus de véhicules.

Ces modifications simplifient le *Règlement sur les récipients à boisson* et englobent les produits laitiers et les succédanés de lait. Les modifications élargissent aussi le *Règlement concernant les matériaux désignés* pour inclure d'autres dimensions de pneus ainsi que des produits électroniques et électriques.

Les règlements touchant le recyclage qui appliquent des consignes visant le recyclage des produits encouragent les Yukonnais à être des consommateurs plus avisés », a déclaré le ministre des Services aux collectivités, M. Currie Dixon. « Ces modifications appuient les efforts des Yukonnais favorables à la protection de l'environnement et marquent une étape importante dans notre système en pleine évolution privilégiant un mode plus durable de gestion des déchets. »

Les renseignements obtenus sur des systèmes établis dans d'autres administrations canadiennes, ainsi que les suggestions reçues lors de consultations avec les parties intéressées et les résidents du Yukon ont guidé les modifications.

Les règlements relèvent de la *Loi sur l'environnement* du Yukon, qui est appliquée par le ministère de l'Environnement et le ministère des Services aux collectivités en tant qu'autorités responsables de la gestion des déchets solides à l'échelle du territoire.

Pour en savoir plus : [www.YGrecycles.ca](http://www.YGrecycles.ca).

-30-

Renseignements :

Dan Macdonald  
Communications  
Conseil des ministres  
867-393-6470  
[dan.macdonald@gov.yk.ca](mailto:dan.macdonald@gov.yk.ca)

Eric Clement  
Communications  
Environnement  
867-667-5237  
[eric.clement@gov.yk.ca](mailto:eric.clement@gov.yk.ca)

Diana Dryburgh  
Communications  
Services aux collectivités  
867-332-0886  
[diana.dryburgh@gov.yk.ca](mailto:diana.dryburgh@gov.yk.ca)

*Communiqué numéro 16-189*

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:  
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.